

L'église Notre-Dame sous Terre, au Mont Saint-Michel. Essai de datation

Monsieur Michel de Bouïard

Citer ce document / Cite this document :

de Bouïard Michel. L'église Notre-Dame sous Terre, au Mont Saint-Michel. Essai de datation. In: Journal des savants, 1961, n° pp. 10-27;

doi : <https://doi.org/10.3406/jds.1961.1004>

https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1961_num_1_1_1004

Fichier pdf généré le 05/05/2018

L'ÉGLISE NOTRE-DAME SOUS TERRE, AU MONT SAINT-MICHEL
ESSAI DE DATATION

L'église Notre-Dame sous Terre, située sous la nef de l'abbatiale romane du Mont Saint-Michel et sous la terrasse qui s'étend devant l'actuelle façade occidentale de celle-ci, figurait jadis au nombre des « lieux de dévotion » visités par les pèlerins. Dom Jean Huynes, dans la première moitié du xvii^e siècle, la mentionne à ce titre¹. Lorsqu'après le sinistre de 1776 la nef de l'abbatiale fut amputée de ses trois premières travées occidentales, et qu'une nouvelle façade fut construite, il fallut, pour supporter celle-ci, élever dans la petite église sous-jacente un épais mur qui dissimula le double chevet plat. Dès lors, Notre-Dame sous Terre tombe dans l'oubli ; elle n'est plus comprise, en tout cas, dans le circuit accompli par les pèlerins. Au début du xx^e siècle, Paul Gout attire l'attention des archéologues sur le vénérable édifice dans lequel il voit l'abbatiale carolingienne. Il le restaure, mais ne peut supprimer le mur de soutènement érigé vers 1780. Ces dernières années, on ne voyait donc, de Notre-Dame sous Terre, que les deux nefs séparées par de lourds massifs ; le double chevet demeurait caché. C'est ainsi que M. G. Bazin, dans son bel ouvrage sur le Mont publié en 1933, a pu supposer que ces chevets étaient de forme semi-circulaire².

Les travaux de restauration entrepris par M. Y. Froidevaux, architecte en chef des Monuments historiques, et achevés au printemps de 1961, ont rendu à l'édifice ses proportions d'antan. Le mur qui le défigurait a pu être abattu et remplacé, dans sa fonction de soutènement, par une poutre de béton précontraint sur quoi repose désormais la façade de l'abbatiale. Grâce à l'aimable obligeance de M. Froidevaux, j'ai pu visiter à diverses reprises le chantier depuis le mois de décembre 1960. Les travaux étaient, à cette

1. *Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer*, par dom Jean Huynes ; édit. E. de Robillard de Beurepaire. Rouen, 1872, in-8^o, t. II, p. 129. (Soc. de l'histoire de Normandie).

2. G. Bazin, *Le Mont Saint-Michel*. Paris, 1933, in-4^o, p. 107 et plan A ; M. Bazin a été induit en erreur par un plan inexact daté de 1758.

époque, déjà fort avancés ; j'ai pu néanmoins faire un certain nombre d'observations dont on trouvera ci-après le résumé, avec l'indication des conclusions qu'elles me paraissent comporter.



L'ensemble des constructions comprises entre une paroi rocheuse à l'est, la salle de l'Aquilon au nord, le grand escalier montant à l'abbaye du XI^e siècle, à l'ouest, et la déclivité du rocher au sud, est extrêmement complexe. L'église Notre-Dame sous Terre en occupe la majeure partie ; encore cet édifice lui-même n'est-il, dans son état présent, rien moins qu'homogène. J'y discerne, comme l'indique le plan ci-joint (*Fig. 1*), au moins trois campagnes de construction, compte non tenu du mur de soutènement construit à la fin du XVIII^e siècle et récemment supprimé.

I

A la plus récente de ces campagnes se rapporte le renforcement des piles J et L. A un support rectangulaire antérieur ont été appliquées de grosses masses de maçonnerie quadrangulaires. Lorsque, le 12 décembre 1960, j'ai fait une première visite au chantier, l'adjonction apportée à la pile J avait déjà disparu ; mais, adhérant au sol, demeuraient des traces du mortier qui avait lié les pierres formant son assise inférieure. Sous ce mortier apparaissait une couche foncée, épaisse d'environ 1,5 cm et marquant peut-être le niveau du sol de l'édifice avant l'adjonction dont il est ici question.

Celle-ci, rompant l'harmonie de la construction antérieure, ne peut très manifestement avoir été faite que sous l'empire d'une pressante nécessité. Laquelle ? La réponse n'est guère douteuse. Tels qu'ils ont été calculés, l'épaississement de la pile J et celui de la pile L se trouvaient assez exactement placés sous la seconde et la première pile des grandes arcades du côté nord de la nef romane³. Or nous savons qu'à deux reprises, les piles de ces arcades, mal soutenues en sous-œuvre, avaient fléchi, entraînant dans

3. Voir la planche XIV dans P. Gout, *Le Mont Saint-Michel*. Paris, 1910, in-4^o, t. II, en face de la page 398.

leur chute le mur goutterot qu'elles portaient ; ces accidents survinrent en 1094 et 1103⁴. Assurément, le disgracieux et dissymétrique renforcement des piles J et L de Notre-Dame sous Terre représente la correction tardivement apportée à une erreur de calcul initiale. Il doit donc dater des premières années du XII^e siècle.

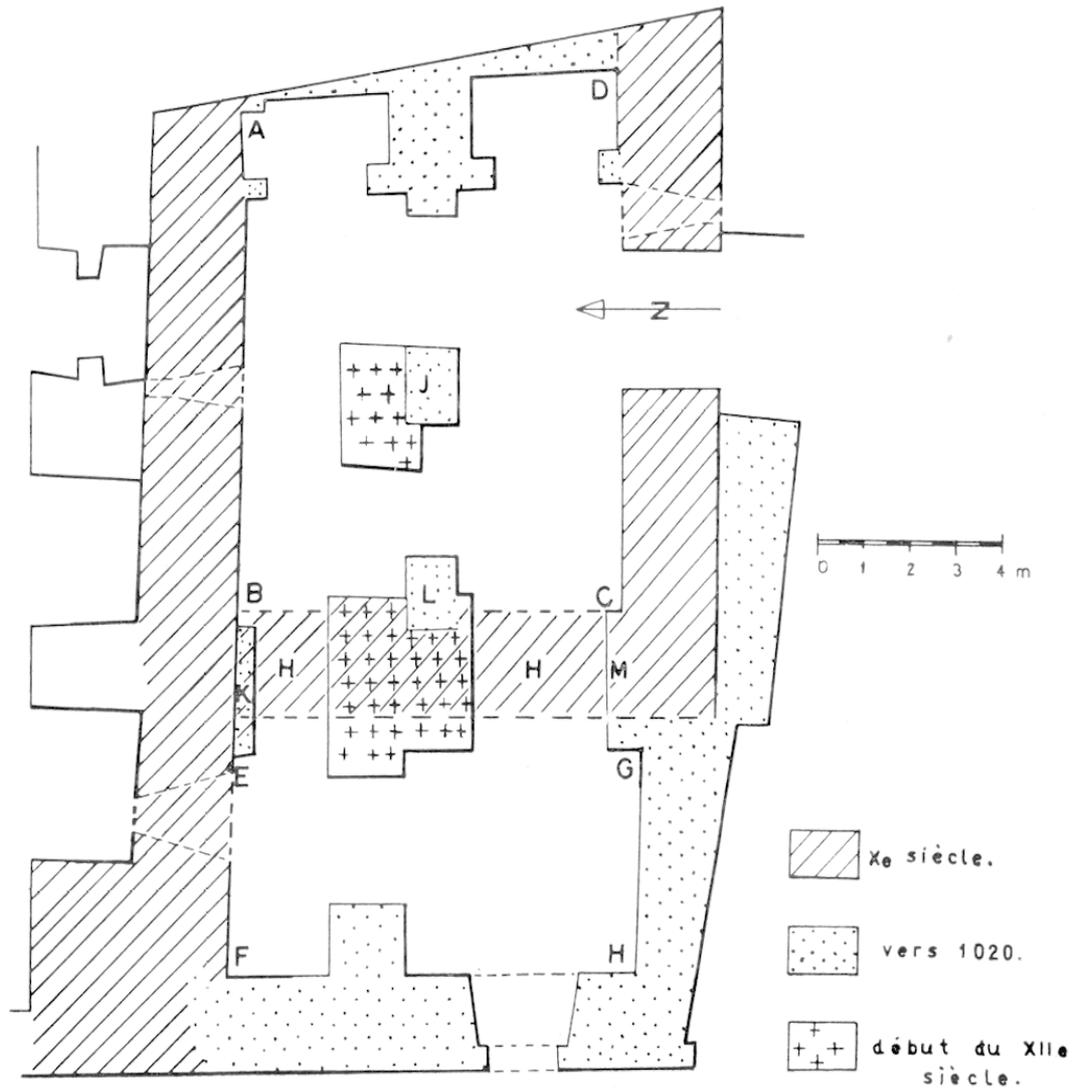


Fig. 1. — Plan de Notre-Dame sous Terre.

4. M. Bazin, *op. cit.*, p. 149 a bien établi, contre l'opinion de P. Gout, qu'il y eut deux accidents.

II

A une campagne antérieure appartiennent les piles et les dossierets cotés J, L, K, M, le mur situé à l'ouest du dossieret M, le mur qui ferme à l'ouest la construction, enfin, les deux chevets plats qui terminent à l'est les deux nefs. Dans l'état présent de l'édifice, ces divers éléments font partie d'un ensemble cohérent : église à deux nefs jumelles dont chacune est prolongée

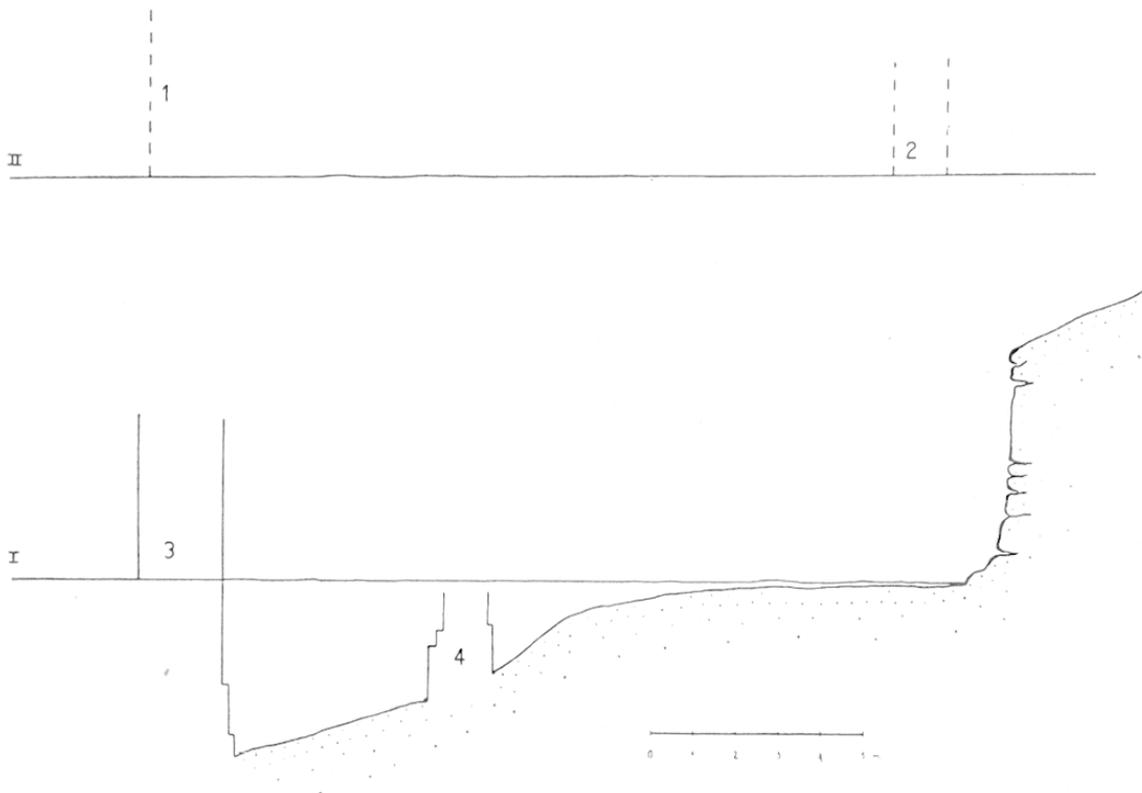


Fig. 2. — COUPE DU ROCHER SOUS LA NEF SUD DE NOTRE-DAME SOUS TERRE.

- I. — Niveau du sol de Notre-Dame sous Terre après la restauration de P. Gout.
 II. — Niveau du sol de l'abbatiale romane et de la plate-forme occidentale.
 1. Face extérieure de la première façade de l'abbatiale romane. — 2. Façade actuelle de l'abbatiale. — 3. Mur de fond occidental de Notre-Dame sous Terre. — 4. Mur H (voir plan, fig. 1).

vers l'est par un chevet plat très peu profond. C'est cet ensemble qui est connu depuis plusieurs siècles sous le nom de Notre-Dame sous Terre. Ni P. Gout, qui voyait en elle, rappelons-le, l'abbatiale carolingienne, ni aucun de ceux qui depuis cinquante ans ont écrit sur cet édifice, ne s'en dissimulent la complexité. P. Gout considérait comme additions postérieures les renforcements des piles J et L et la partie de l'édifice située à l'ouest d'une ligne KM ; en revanche, il datait d'une seule et même campagne de construction, entreprise dans la seconde moitié du x^e siècle, tout le reste : murs sud et nord, chevets, piles médianes et arcs divisant l'édifice en deux nefs⁵. M. Germain Bazin tient pour des additions du xi^e siècle les escaliers conduisant de chacune des nefs de Notre-Dame sous Terre à l'abbatiale romane et les tribunes qui occupent la partie supérieure des deux chevets⁶.

Une observation minutieuse des lieux m'a permis de constater que si l'actuelle église Notre-Dame sous Terre est bien, pour l'essentiel, le produit de deux campagnes de construction, la part de l'une et de l'autre n'est point celle qui a été précédemment indiquée. Un premier édifice était limité à l'est par une paroi rocheuse située derrière les deux chevets de l'église, au sud par le mur CD, au nord par le mur AB, à l'ouest par un mur aujourd'hui rasé mais dont on trouve les substructions entre les dossierets K et M. Ce dernier mur surplombait une pente rocheuse ; sa face ouest était en plein air. De même, le mur AB se prolongeait vers l'ouest jusqu'en F et ce prolongement dominait aussi l'escarpement rocheux sur lequel il allait prendre appui en des points situés de 3,50 à 5 m. sous le sol actuel de l'église (*Fig. 2*).

De cette première construction, il sera question dans le troisième paragraphe de la présente étude.

A une époque que je tenterai de préciser plus loin, on a rasé le mur occidental de ce bâtiment ; on a construit à quelque 5 m. plus loin vers l'ouest un nouveau mur de clôture jusqu'auquel on a prolongé le mur CD ; puis, à l'intérieur du rectangle ainsi défini, on a installé les piles médianes J et L et les arcs portés par elles, ainsi que les deux chevets, qui ont été plaqués sur la paroi rocheuse.

Voici maintenant les observations sur lesquelles s'appuie cette opinion.

a) La maçonnerie des deux chevets est plaquée sur l'extrémité orientale des murs AB et CD ; il n'y a pas de liaison entre l'une et les autres. La

5. P. Gout, *op. cit.*, t. II, fig. 229 et 230, pp. 390 et 391 ; fig. 270, p. 435.

6. G. Bazin, *op. cit.*, p. 108.

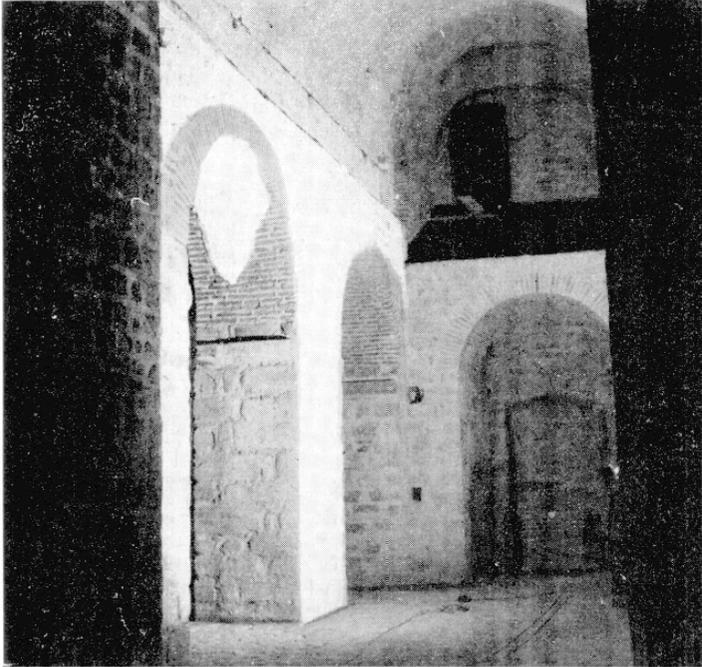
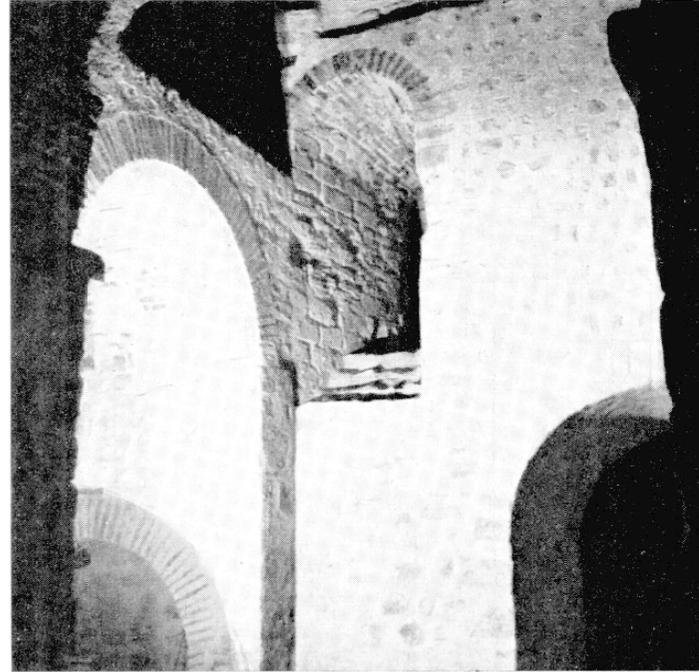


Fig. 3. — Notre-Dame sous Terre.
Nef et chevet sud.



F.g. 4. — Notre-Dame sous Terre. Fenêtre
dans le mur sud à la naissance du chevet.

présence d'une fenêtre dans le mur CD, tout près de la naissance du chevet correspondant à la nef sud ne serait pas concevable si le mur et le chevet avaient été construits en une seule et même campagne (*Fig. 4*).

b) L'appareil est assez différent dans les murs de la construction première et dans ceux que je pense avoir été exécutés au cours d'une seconde campagne. Les murs AB et CD sont faits de petit appareil irrégulier, avec joints couvrant une notable partie du parement de chaque pierre ; on trouve cette même disposition dans les substructions du mur occidental du premier édifice, aujourd'hui rasé. Au contraire, les murs attribués à la seconde campagne, notamment le mur GH et le mur de fond occidental sont faits de moyen appareil assez régulier, avec joints beaucoup moins couvrants. La différence entre les deux appareils se manifeste en pleine évidence dans l'angle nord-ouest de Notre-Dame sous Terre (*Fig. 5*). Lorsque l'on a construit l'actuel mur de fond occidental, on a repris, dans le même appareil employé pour celui-ci, l'extrémité du mur nord préexistant (AF) ; on note de semblables traces de reprise autour des baies, qui ont été vraisemblablement refaites au cours de la seconde campagne.

c) Le même bandeau chanfreiné décore, à la retombée des arcs, les piles J et L, d'une part, et le dosseret M qui est appareillé avec le mur GH.

d) On notera également que dans la partie la plus ancienne de l'édifice, les murs AB et CD sont munis, à leur partie basse, d'une banquette dont la fonction n'apparaît d'ailleurs pas très clairement ; elle semble bien n'avoir jamais porté d'arcatures. Ni le mur GH, en revanche, ni le mur de fond occidental, n'ont de banquette.

e) Enfin et surtout, la pile L a été posée sur les substructions du mur occidental, préalablement arasé, de l'ancien édifice ; il en est de même des dosserets K et M. Au cours des recherches effectuées durant l'hiver 1960-1961, j'ai pu constater que l'ancien mur occidental avait été, de toute évidence, détruit jusqu'à un niveau correspondant à l'actuelle base des piles J et L. Sur les substructions de ce mur arasé, la pile L a été construite ; elle repose sur un mince radier de mortier, différent de celui qui lie les pierres du mur sous-jacent, mais analogue au mortier de la pile J et des dosserets K et M ⁷.

7. Une étude de ces mortiers, effectuée au Centre de recherches archéologiques médiévales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Caen par M^{lle} G. Mast, collaboratrice technique du C.N.R.S., attachée au Centre, a fait apparaître quelques-uns des caractères distinctifs de chacun d'eux. Ceux de la campagne sont pulvérulents, de couleur jaune vieil-or ; cette couleur est due dans certains cas et dans une faible mesure à la rubéfaction du sable qui provient d'un granit blanc, mais surtout à une coloration différente de la chaux employée pour la fabrication du



Cet édifice complexe, fait d'un quadrilatère initial agrandi vers l'ouest en un second temps, a été divisé en deux nefs semblables entre elles. M. Germain Bazin a signalé l'étrangeté de ce plan⁸, laquelle n'avait point, semble-t-il, frappé Paul Gout. En fait, les églises à deux nefs, qu'il s'agisse par exemple de *martyria* orientaux du haut moyen âge ou d'églises occidentales datant des trois derniers siècles du moyen âge, n'ont presque jamais été conçues comme telles dans le plan du premier constructeur. La seconde nef est une addition postérieure, destinée ici, à recevoir une relique acquise après l'achèvement du sanctuaire primitif, là, à doubler, grâce à l'acquisition tardive d'un terrain adjacent, une église à nef unique. Dans l'un comme dans l'autre cas, les deux nefs ne présentent point une rigoureuse symétrie ; souvent même, elles sont de dimensions tout à fait dissemblables. Rien de tel à Notre-Dame sous Terre où les deux vaisseaux sont assez parfaitement symétriques. Pareille disposition, des plus insolites, n'a pu être adoptée, à mon sens, que sous la contrainte de nécessités d'ordre architectonique. Lesquelles ?

Une remarque s'impose ici d'emblée. Le mur occidental de Notre-Dame sous Terre se trouve exactement sous l'emplacement de la première façade de l'abbatiale romane, détruite au XVIII^e siècle. Comment douter qu'il ait été bâti pour soutenir celle-ci, ou une construction antérieure qui occupait la même place ? Si cette hypothèse est retenue, il y a tout lieu de penser que les autres éléments de la construction contemporains du mur occidental — surtout ceux dont nous avons signalé le caractère insolite — eurent eux aussi une fonction de soutènement à l'égard d'un édifice que l'on projetait de construire au niveau de la plate-forme supérieure du rocher et en avant de celle-ci vers l'ouest. Les piles médianes de Notre-Dame sous Terre ne se trouvent pas sous les piles des grandes arcades septentrionales de la nef de l'abbatiale romane ; mais elles n'en sont pas loin. Comment ne pas rappeler à ce propos les deux effondrements qui affectèrent ces grandes arcades à la fin du XI^e, puis au début du XII^e siècle ? Preuve manifeste d'une erreur de calcul commise quant à leurs substructions. C'est évidemment, nous l'avons vu, pour corriger cette erreur que l'on a épaissi vers le nord et l'ouest, au début du XII^e siècle, les piles médianes de Notre-Dame sous Terre. Ainsi,

mortier. Les mortiers de la seconde campagne sont plus compacts ; ils se détachent en blocs ; leur couleur tire sur le blanc-gris ; leur sable est beaucoup plus sain ; les grains n'en sont pas dissociés ; on trouve dans chacun d'eux les trois éléments associés : quartz, mica, feldspath.

8. G. Bazin, *op. cit.*, p. 107.

dans cette église, tous les éléments ajoutés au cours de la seconde et de la troisième campagne de construction paraissent-ils être en rapport avec un édifice que l'on se préparait à élever à l'étage supérieur ; leurs dispositions, parfois insolites, s'expliquent par la fonction de soutènement qui leur était assignée à l'égard de celui-ci.

Dès lors se pose la question : depuis quand a-t-on construit à l'ouest de la plate-forme supérieure du rocher ? L'élément ancien du complexe appelé Notre-Dame sous Terre, c'est-à-dire le quadrilatère A B C D, a-t-il porté une construction superposée ? L'épaisseur de ses murs n'interdirait pas de le penser. Mais P. Gout a dit avoir trouvé au-dessus du mur CD des éléments demeurés en place d'une ancienne corniche⁹. S'il ne s'est trompé, l'édifice ancien, couvert d'une toiture à deux pans, ne pouvait porter aucune superstructure. Il apparaît donc hautement vraisemblable que l'abbatiale romane fut le premier édifice élevé au niveau de la plate-forme supérieure du rocher, à l'ouest de celle-ci, et porté par les constructions établies sur la plate-forme inférieure.

Or les premiers travaux de l'église romane furent entrepris sous le pontificat de l'abbé Hildebert II (1017-1023) ; ils eurent probablement pour objet les substructions de l'abbatiale. Si cette hypothèse est fondée, la partie occidentale de Notre-Dame sous Terre, les piles et les arcs ainsi que les chevets dateraient de la fin du premier quart du XI^e siècle¹⁰. Rien, d'ailleurs, dans l'aspect de cette construction, ne s'inscrit en faux contre cette datation. L'emploi de l'*opus mixtum* dans les arcs et les ébrasements des baies est banal à l'extrême fin du X^e siècle et se voit encore au commencement du XI^e.

L. Bréhier a naguère émis l'hypothèse d'une chapelle supérieure, dont Notre-Dame sous Terre aurait constitué la « crypte inférieure »¹¹. Rien, dans les recherches récemment effectuées n'a été découvert qui corrobore cette supposition.

Reste à conjurer ce que devait être, dans le projet de l'abbé Hildebert II, l'extrémité occidentale de l'église abbatiale. Il ne semble pas que l'on ait envisagé un massif occidental, même de dimensions moins amples que celui de l'abbatiale de Fécamp, achevée vers 990. P. Gout n'en a signalé aucune

9. P. Gout, *op. cit.*, pp. 396-397 et fig. 233.

10. Près d'un demi-siècle s'écoula sans doute entre l'aménagement de Notre-Dame sous Terre, destiné à porter les dernières travées occidentales et la façade de l'abbatiale nouvelle, et la construction de celles-ci. Ainsi s'explique peut-être l'erreur de calcul commise quant au point d'implantation des piles nord de la nef romane.

11. L. Bréhier, *Le Mont Saint-Michel dans l'art français du moyen âge*, dans *Journal des Savants*, 1936, p. 148.

trace. Ce dispositif paraît d'ailleurs n'avoir pas survécu en Normandie, au XI^e siècle, même dans les églises monastiques, sinon sous la forme très atténuée que l'on trouve à Notre-Dame de Jumièges. Au demeurant, si l'on avait envisagé, vers 1020, d'implanter à l'ouest de l'abbatiale commencée par Hildebert II un quelconque « westwerk », l'étage inférieur (c'est-à-dire Notre-Dame sous Terre) aménagé vers cette date, devrait offrir le même plan que l'étage supérieur en projet : cette similitude de plan était, on le sait, de pratique courante. Or il est évident que la disposition bâtarde et dissymétrique des constructions de soutènement (Notre-Dame sous Terre et ses appendices jouxtant le mur sud) n'eût pu être répétée à l'étage supérieur.

Il serait néanmoins souhaitable qu'une fouille minutieuse fût entreprise sous la terrasse qui s'étend à l'ouest de l'actuelle façade de l'abbatiale.



En tout état de cause, on ne saurait plus admettre la thèse de Paul Gout qui voyait dans Notre-Dame sous Terre l'église abbatiale du Mont au X^e siècle. Il est inadmissible que celle-ci se soit trouvée à un niveau inférieur à celui des bâtiments abbatiaux ; situation particulièrement invraisemblable quand il s'agit d'un sanctuaire placé sous le vocable de saint Michel ; on sait au prix de quelles difficultés les églises dédiées à l'Archange furent souvent implantées au sommet d'un rocher : témoin Saint-Michel d'Aiguille, au Puy¹².

Si besoin était, l'examen de quelques textes relatifs à l'histoire ancienne de l'abbaye fournirait des arguments supplémentaires à l'encontre de l'opinion exprimée par P. Gout. La seconde version de la *Revelacio*, rédigée au XII^e siècle¹³, rapporte les circonstances dans lesquelles furent retrouvées les reliques de l'Archange que saint Aubert avait reçues du Monte Gargano. L'évènement se produisit dans les dernières années du X^e siècle ; les Bénédictins occupaient le Mont depuis quelque temps et les écrivains réguliers font avec un manifeste plaisir l'inventaire des méfaits commis par les chanoines, leurs prédécesseurs, auxquels ils durent porter remède. Ainsi constatèrent-ils un jour que la châsse était vide qui avait naguère contenu les reliques de saint Michel ; puis, ayant miraculeusement retrouvé celles-ci,

12. N. Thiollier, *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*. Le Puy, 1900, in-fol., pp. 73-76. Sur le symbolisme des sanctuaires haut placés et dédiés à l'Archange médiateur entre le Ciel et la Terre, rappelons les travaux de Mgr Crosnier, *Le culte aérien de Saint-Michel*, dans *Bulletin Monumental*. XXVIII, pp. 690 et suiv., et de M. J. Vallery-Radot, *Note sur les chapelles hautes dédiées à Saint-Michel*, *Ibid.*, t. LXXXVIII, pp. 453 et suiv.

13. Ms. Avranches 210.

ils firent construire au-dessus du maître autel un baldaquin (?) de bois, sous lequel ils remirent à sa place, avec d'autres objets précieux, le reliquaire¹⁴.

Cette église abbatiale qui, vers la fin du x^e siècle, possède un maître autel dédié à saint Michel, ne saurait être Notre-Dame sous Terre ; la disposition de celle-ci, avec ses deux nefes et ses deux chevets jumeaux, exclut la notion de *maius altare*.

Dom J. Huynes rapporte, de son côté, d'après un texte connu par un manuscrit du xv^e siècle appartenant à la bibliothèque de l'abbaye montoise¹⁵, la découverte des restes de saint Aubert que le chanoine Bernier avait soustraits et frauduleusement cachés dans le comble de sa maison. C'est là que les retrouva l'abbé Hildebert I^{er} (1009-1017). Les précieux restes furent alors apportés dans l'église abbatiale et « déposés provisoirement sur le grand autel », puis on les enferma dans une châsse qui fut placée « au-dessus d'un autel dédié à la Sainte Trinité »¹⁶. Si complexe et d'interprétation si difficile que soit la nomenclature des autels de l'église abbatiale qui apparaît à travers les narrations relatives au x^e et au xi^e siècles, il est clair que ce texte, pas plus que le précédent, ne peut s'appliquer à Notre-Dame sous Terre.

On pourrait alléguer encore le récit d'un miracle survenu au temps du même Hildebert I^{er}, c'est-à-dire avant la mise en chantier de l'abbatiale romane, et dont l'épisode final se déroule devant « l'autel saint Michel »¹⁷. Dans la nouvelle église, d'ailleurs, c'est encore devant le maître autel dédié à l'Archange, que se produiront jusqu'au xiv^e siècle tous les miracles dont la narration nous est parvenue.

Il existait donc, avant le xi^e siècle, une abbatiale qui n'était pas Notre-

14. *Interim autem super maius altare fecerunt construi tectum ligneum, sub quo predictam capsam cum aliis ornamentis reposuerunt.* Ms. Avranches 211, fol. 31 v^o, col. 2.

15. *Histoire générale...*, édit. cit., t. I, p. 74. Le texte utilisé par dom J. Huynes est dans le Ms. Avranches 213, fol. 144.

16. L'autel de la Trinité est à nouveau mentionné dans le récit d'un miracle survenu en 1050. Les héros de l'histoire sont deux moines qui, ayant été saignés ce jour là, « n'assistaient pas au chœur » et s'étaient assis pour lire leur office « devant l'autel de la Trinité ». Il ressort de ce texte, derechef, que l'autel majeur de l'église abbatiale, situé dans le chœur et dédié, nous l'avons vu, à saint Michel, est distinct de l'autel dédié à la Trinité. En tout état de cause, la mention de l'église abbatiale, de son chœur et de son maître autel ne peut viser Notre-Dame sous Terre ; or, en 1050, l'abbatiale romane n'était certainement pas encore en service. Mais peut-être l'autel de la Trinité se trouvait-il dans une autre église que l'abbatiale. A Notre-Dame sous Terre ? Ce n'est pas impossible. A Saint-Michel de Cuxa, une petite église dédiée à la Trinité fut élevée, dans la première moitié du xi^e siècle, par l'abbé Oliba, à l'ouest de l'abbatiale préromane placée sous le vocable de saint Michel. Celle-ci étant au sommet d'une hauteur, les constructions ajoutées à l'ouest partent d'un niveau plus bas, comme au Mont Saint-Michel. Voir, à ce sujet, en dernier lieu, M. Durliat, *Cuxa*, dans *Roussillon roman*. Edit. du Zodiaque, 1958, p. 45.

17. Ms. Avranches 212, fol. 22.

Dame sous Terre. Elle s'élevait très probablement sur la plate-forme supérieure du rocher. On sait que P. Gout rapporte n'avoir trouvé là, sous le sol de l'église romane, que les vestiges de l'abbaye carolingienne¹⁸ ; l'édifice dont il publia le plan ne peut, en effet, guère avoir été une église. Mais ses recherches ont-elles été exhaustives ? On en peut douter ; aussi bien sa tâche était-elle de restaurer, non de pratiquer une fouille archéologique. Il est infiniment regrettable que celle-ci n'ait pas été entreprise par un spécialiste qualifié, avant la restauration de la nef romane.

III

Reste à étudier la partie la plus ancienne de l'édifice complexe qu'est Notre-Dame sous Terre : la construction rectangulaire qui se trouvait située à l'est du mur H aujourd'hui arasé. Rappelons qu'elle était limitée vers l'ouest par ce mur, vers le nord par le mur AB aujourd'hui conservé, vers le sud par le mur CD également conservé. Comment se terminait à l'est cet édifice ? On l'ignorait jusqu'ici. P. Gout, persuadé de l'extrême ancienneté des chevets de Notre-Dame sous Terre, semble n'avoir pas imaginé qu'ils pouvaient cacher une construction antérieure. Lorsque M. l'architecte en chef Y. Froidevaux a fait démonter partiellement le mur de fond du chevet sud de l'église, on a constaté que cette maçonnerie était appliquée sur une paroi verticale, faite partiellement du rocher en place, dont la main de l'homme a peut-être supprimé quelques aspérités, et partiellement de gros blocs de pierre superposés et présentant vers l'intérieur de l'édifice une face assez régulièrement plane. (*Fig. 6*). Ces blocs remplissent une anfractuosité de la roche naturelle qui s'étend, vers l'est, à plus de deux mètres au-delà de l'actuelle paroi qui l'obture. La sinuosité des interstices subsistant entre les blocs de roche n'a pas permis d'en sonder plus loin la profondeur. Il n'a pas été possible, non plus, d'étudier l'extrémité orientale du mur AB, qui se trouve prise dans les maçonneries du chevet plaqué sur elle au commencement du XI^e siècle. En revanche, une saignée a pu être pratiquée par M. Froidevaux dans l'épaisseur de l'angle sud-est du chevet sud ; elle a permis de constater que le mur CD vient s'appliquer à la paroi rocheuse orientale. Ainsi est-il désormais établi que cette paroi constituait le mur de fond oriental du premier édifice. Aussi bien y avons-nous relevé d'assez nombreuses traces d'un enduit fait de chaux pure ; elles subsistent, en particulier,

18. P. Gout, *op. cit.*, p. 403 et fig. 240.

dans les petites concavités de la paroi. Le mortier du chevet ajouté au XI^e siècle, qui adhère à la paroi rocheuse, recouvre par endroits ces restes d'enduit. Des traces analogues peuvent être observées sur l'extrémité orientale du mur CD qui, depuis le commencement du XI^e siècle, se trouvait recouvert par la maçonnerie du chevet sud.

On note encore que, dans la paroi orientale faite de blocs de pierre grossièrement appareillés, les interstices sont remplis de terre jusqu'à une hauteur d'environ 1 m. 10 au-dessus du sol actuel ; dans la partie supérieure de la paroi, au contraire, aucune trace de terre. D'autre part, les blocs formant la partie inférieure de cette paroi, jusqu'à la hauteur ci-dessus indiquée, font saillie en avant de l'alignement indiqué par la partie supérieure (*Fig. 6*). Probablement faut-il en conclure que le sol du premier édifice se trouvait, au moins dans sa partie orientale, sensiblement plus haut que celui de Notre-Dame sous Terre.

Enfin, la paroi rocheuse n'est pas perpendiculaire aux murs AB. et CD, lesquels, d'ailleurs, ne sont pas rigoureusement parallèles entre eux ; elle présente, par rapport à l'axe transversal de l'édifice, une direction oblique, qui a vraisemblablement été commandée par le profil du roc en place. De ce fait, le mur sud de l'édifice était long d'environ 11 m. 80 (dimension intérieure), le mur nord, seulement de 10 m. 75. La même dissymétrie apparaît dans le sens de la largeur, qui est d'environ 8 m. à l'extrémité orientale du quadrilatère, dans la région occupée actuellement par les deux chevets jumeaux, et de 8 m. 50 à l'extrémité occidentale.

Ce premier édifice fut-il voûté ? On a noté plus haut que l'épaisseur des murs permettrait de l'admettre ; la largeur du vaisseau fournit, en revanche, un argument en sens contraire. Je n'ai pu étudier de près la partie supérieure des deux murs AB et CD. Simplement ai-je noté que la voûte actuelle, montée en même temps que les piles J et L, au commencement du XI^e siècle, tombe en léger retrait sur l'arase supérieure des deux murs ; en avant des premiers sommiers subsistent peut-être des traces d'un ancien parement ; elles indiqueraient que la hauteur du mur primitif a été réduite lors de la construction des voûtes. Dans ce cas, la première voûte partait de plus haut ou bien, ce qui est plus probable, les murs ne portaient qu'une charpente. Le premier voûtement de l'édifice ferait alors partie des travaux entrepris au début du XI^e siècle, comme l'extension occidentale, et s'expliquerait comme celle-ci par la nécessité de préparer un support à une construction que l'on se proposait d'édifier au niveau supérieur.

Ce bâtiment quadrilatéral se trouvait près de l'extrémité sud-ouest de

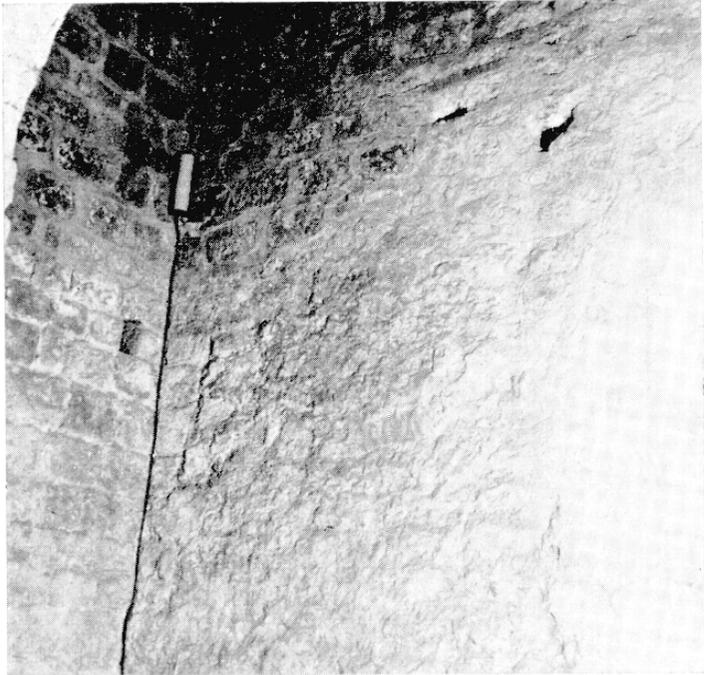


Fig. 5. — Notre-Dame sous Terre. Angle nord-ouest. Reprise de la maçonnerie du mur N. (appareil irrégulier à joints couvrant) lors de la construction du mur occidental (vers 1020).

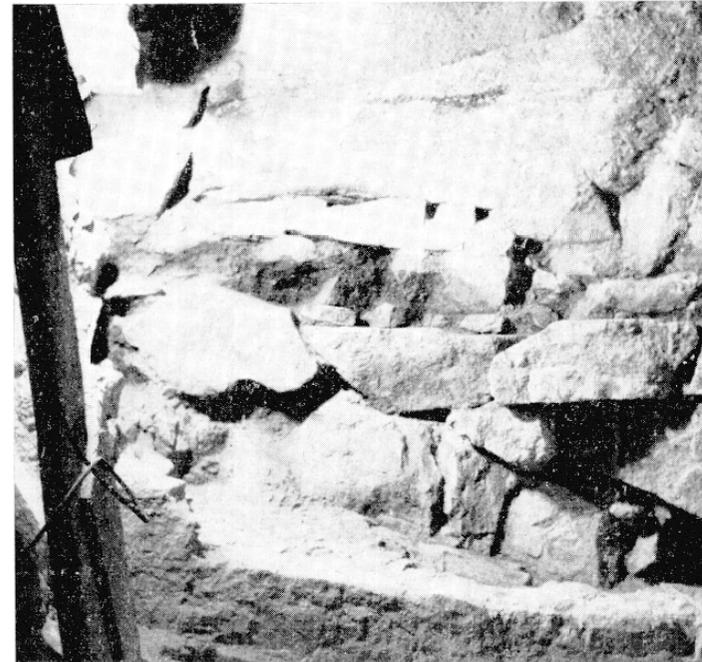


Fig. 6. — Notre-Dame sous Terre. Paroi rocheuse partiellement aménagée derrière le mur de fond du chevet sud.

la plate-forme rocheuse ; il n'atteignait cependant point, vers le sud, le bord de celle-ci. Dans l'espace demeuré libre se trouvait sans doute une voie d'accès. On entrait vraisemblablement dans l'édifice par le sud, là où s'ouvre aujourd'hui encore une porte. Une minutieuse étude stratigraphique du sol, à la base du piédroit occidental de cette porte, a permis de penser que l'ouverture est contemporaine de la construction du mur CD. En revanche, nous n'avons trouvé aucune trace d'ouverture dans les substructions du mur H ; aussi bien, la forte pente qu'accuse le rocher, immédiatement à l'ouest de celui-ci, permet-elle d'écarter l'hypothèse d'un accès ménagé de ce côté. Le mur EF qui surplombait le même escarpement, fermait vers le sud une autre construction occupant la place de l'actuelle salle de l'Aquilon. C'était peut-être déjà l'Aumônerie, puisqu'on la trouve installée à cet endroit au début du XI^e siècle. On y accédait par une porte ouverte dans le mur AB.

Quelle pouvait donc être la destination de notre construction quadrilatérale, qui constitue le noyau initial de Notre-Dame sous Terre ? La présence insolite de la paroi rocheuse qui lui tient lieu de mur vers l'est suggère immédiatement une hypothèse : n'a-t-on point cherché à conserver là le souvenir du premier sanctuaire élevé au commencement du VIII^e siècle par saint Aubert à la gloire de l'Archange saint Michel ? Dom Jean Huynes rapporte que l'on voyait encore, de son temps, dans « la chapelle Notre-Dame sous Terre », des vestiges de l'autel du saint évêque d'Avranches ; il ajoute : « et cela seul nous reste de tout ce qui fut basti pour lors, et de l'église que nous disons que saint Aubert fit construire en l'honneur de saint Michel, où est maintenant cette chapelle ». Si la tradition que rapporte le vieil historien du Mont est exacte, notre hypothèse est solide. Reste à comparer avec l'édifice que nous avons sous les yeux la description sommaire que donne, du sanctuaire de saint Aubert, la *Revelacio* écrite à la fin du X^e siècle. Chacun des termes de celle-ci doit être très attentivement scruté.

« *Exstruxit itaque fabricam non culmine subtilitatis celsam, sed in modum cripte rotundam, centum, ut estimatur, hominum capacem, illius in Monte Gargani volens exequare formam...* »¹⁹.

Les mots *exstruxit* et *fabrica* donnent à penser qu'ils s'agissait d'une construction véritable, faite partiellement au moins de maçonnerie, et non point d'un simple aménagement du rocher²⁰. Bien plus obscures sont les

19. Ms. Avranches 211, fol. 186 r^o, col. 1 et 2.

20. On ne saurait, à mon sens, admettre l'interprétation de P. Gout : « ...une crypte circulaire... creusée dans le rocher » (t. II, pp. 384-385).

expressions « *non culmine subtilitatis celsam, sed in modum cripte rotundam...* »²¹. Les historiens du Mont les ont comprises de plusieurs façons. Dom J. Huynes traduisait : « il... la fit bâtir non point superbement ou avec beaucoup d'artifice, mais simplement en forme de grotte... »²². Paul Gout comprend : « ... une église qui ne s'éleve pas en un faite aminci, mais s'arrondit en forme de crypte... »²³, et M. G. Bazin fait sienne cette traduction²⁴.

On peut, semble-t-il, hésiter entre les deux interprétations.

a) Si l'on donne à *culmen* le sens concret qu'il a souvent, à l'époque carolingienne, de « faite » ou de « comble » d'un bâtiment ; si l'on voit en *subtilitatis* un « génitif biblique » tenant la place de l'adjectif correspondant, on adoptera la traduction de P. Gout. On doit toutefois observer que le second membre de phrase « *in modum cripte rotundam* » est séparé du premier par un *sed* qui indique une opposition entre deux données de même ordre. Or, la première concerne la toiture, ou du moins la partie supérieure de la construction. La seconde s'y rapporterait-elle aussi ? On l'admettra difficilement. Certes, le mot *crypta* désigne souvent, dans le haut moyen âge, une construction voûtée²⁵. Mais on ne voit guère l'adjectif *rotundus* qualifiant la convexité d'une voûte ni même celle d'un plafond rocheux.

b) Si l'on donne à *culmen* le sens abstrait qu'il a très souvent dans la latinité classique²⁶, voire en bas latin, on comprendra la phrase litigieuse comme Dom J. Huynes : « ... une construction dont l'élévation ne fut point

21. Telle est la leçon exacte du Ms. Avranches 211. Mabillon (*Annales ord. s. Ben.*, lib. 19), tout en se référant à la *Revelacio*, donne un texte différent : « ... *culmine non admodum celsam...* ». Les *AA.SS.BB.*, t. VIII Sept., p. 77, impriment : « ... *non culmine sublimitatis celsam...* ».

22. *Histoire générale...*, édit. cit., t. I, p. 34.

23. *Op. cit.*, I, p. 96.

24. *Op. cit.*, p. 61.

25. M. Jean Hubert insiste sur cette signification du mot *crypta* qui ne désigne pas nécessairement un édifice souterrain. (J. Hubert, *Cryptae inferiores et cryptae superiores dans l'architecture religieuse de l'époque carolingienne*, dans *Mélanges Halphen*, 1951, pp. 351-357. — *L'avant-nef de Saint-Germain d'Auxerre*, dans *Cahiers archéologiques*, V, 1951, p. 152, note 1). Au singulier, le mot désigne un édifice de plan simple et de dimensions restreintes. (J. Hubert, *Cryptae inferiores...*, p. 353). Mais le sens de « construction enterrée » est également attesté ; par exemple chez Grégoire de Tours et Grégoire le Grand. (Voir notamment A. Grabar, *Martyrium*, I, p. 436). On le trouve encore en Normandie au XI^e siècle, notamment dans *Inventio et miracula sancti Vulfranni*, édit. dom J. Laporte, § 20, p. 32 et dans *Miracula Sancti Vulfranni episcopi*, dans *AA.SS.BB.*, t. Martii, p. 158 B.

26. J'ai à cœur de remercier ici mon collègue M. A. Bouvet, professeur de Première Supérieure au Lycée de Caen et chargé de cours à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, qui a bien voulu examiner ce difficile texte et attirer mon attention sur la solidité de cette seconde interprétation, que j'inclinai à écarter.

calculée avec une extrême précision » ; ici, les deux membres de phrase séparés par la conjonction *sed* se répondent parfaitement, le second pouvant être ainsi traduit : « mais arrondi à la manière d'une crypte » ; il va de soi qu'alors *crypta* doit s'entendre au sens de « grotte naturelle » ; ce que justifie d'ailleurs la suite du texte, où l'auteur nous dit que saint Aubert voulut faire un sanctuaire à l'image de celui du Mont Gargan qui consiste, quant à sa partie la plus ancienne, en une anfractuosité naturelle, dont le plafond dessine une ligne courbe, ouverte dans une falaise rocheuse.

En bref, saint Aubert, faute de trouver sur le Mont Tombe une telle anfractuosité, aurait édifié en maçonnerie, partiellement au moins, une construction grossière, capable d'évoquer la grotte dédiée à l'Archange en Pouille²⁷. Si, en effet, le premier sanctuaire du Mont avait été situé dans une grotte véritable, imagine-t-on que celle-ci ait pu être démolie ou même comblée entre le VIII^e et le XI^e siècles ?

Ainsi, très vraisemblablement, la paroi rocheuse, partiellement rectifiée de main d'homme, que l'on a récemment découverte, a-t-elle fait partie de l'église de saint Aubert. Des autres éléments de celle-ci, il faut nous résigner à ne rien savoir. Dans le sol de Notre-Dame sous Terre, nous n'avons noté aucun vestige de constructions antérieures ; simplement, au voisinage de la pile J, on note, par endroits, à 0 m. 20 environ sous le dernier dallage, une couche d'occupation noirâtre, qui pourrait indiquer le niveau du sol de la partie centrale de la première église. L'auteur de la *Revelacio* dit que celle-ci pouvait contenir une centaine de personnes ; ce chiffre correspond à peu près à la capacité du quadrilatère ABCD.

Si je ne me trompe en datant du temps de saint Aubert l'aménagement de la paroi rocheuse, il est évident que ce quadrilatère n'a pu être qu'une église, à laquelle demeurerait attaché le souvenir du saint évêque. Église abbatiale au temps où le Mont était occupé par des chanoines ? Peut-être ; encore que l'*Itinerarium Bernardi* situe *in summitate montis* l'église dédiée à saint Michel que visitaient au IX^e siècle les pèlerins²⁸. On peut admettre que les maisonnettes des chanoines se soient trouvées, comme l'indique l'auteur de la *Revelacio*, sur la même plate-forme que l'église, et serrées contre celle-ci.

27. La *Revelacio* dit : *illius in Monte Gargani volens exequare formam* ; il faut traduire, je pense, *formam* par « apparence », « allure générale » plutôt que par « forme architecturale ».

28. *Bernardi Itinerarium*, dans *Patrol. Lat.*, t. CXXI, col. 574. On notera cependant que ce texte, parlant de la grotte du Mont Gargan qui se trouve, elle aussi, en gros au sommet de la montagne, ne donne pas la même précision. « *Venimus ad Montem Garganum, in quo est ecclesia sancti Michaelis sub uno lapide super quem sunt quercus glandiferae...* ». *Ibid.*, col. 569.



Résumons. Il est très vraisemblable que le premier sanctuaire édifié par saint Aubert au commencement du VIII^e siècle se trouvait sur l'emplacement de la partie orientale de l'édifice connu sous le nom de Notre-Dame sous Terre ; la paroi rocheuse, partiellement aménagée, que l'on a découverte l'hiver dernier derrière le mur de chevet de cette église, la limitait probablement à l'est²⁹. Ce premier sanctuaire a peut-être fait office d'église abbatiale jusqu'à l'arrivée des Bénédictins, vers 965.

A cette époque, le duc Richard I^{er} aurait fait édifier sur le Mont un nouveau *coenobium*³⁰. Ces constructions comprenaient sans doute une église abbatiale³¹. Peut-être aménagea-t-on, en même temps, le sanctuaire inférieur : la datation des murs AB et CD, dépourvus de toute décoration, n'est point aisée ; mais ils pourraient bien être du X^e siècle. Il est assez remarquable qu'à partir de la fin de ce siècle, les récits de miracles ne font plus mention de saint Aubert ; ils se situent, comme on l'a vu, dans le cadre d'une église possédant un chœur et un maître autel : c'est sans doute l'église construite par Richard I^{er} sur la plate-forme supérieure du rocher. Les reliques auront alors été réparties entre la chapelle basse (reliques de saint Aubert) et l'église abbatiale (reliques de saint Michel)³².

Un demi-siècle plus tard, le développement de la communauté et de la fortune foncière du monastère permettent d'envisager un accroissement des bâtiments. En vue de la construction d'une grande église dépassant vers l'ouest la limite posée par l'escarpement du rocher au niveau de la plate-forme supérieure, on agrandit vers l'ouest la chapelle quadrilatérale qui abritait les reliques de saint Aubert ; on y installe une ligne de piles et des voûtes qui auront à supporter la construction envisagée au niveau supérieur.

Telle est, si je ne m'abuse, la complexe genèse de l'édifice appelé depuis des siècles Notre-Dame sous Terre.

Michel de BOÜARD.

29. Ainsi s'expliqueraient particulièrement bien les histoires de pierres enlevées au sanctuaire, que l'on trouve dans plusieurs récits de miracles ; encore que ce trait ne soit point propre, tant s'en faut, à la tradition hagiographique montoise.

30. Orderic Vital, *Hist. ecclesiast.*, lib. III, édit Le Prévost, t. II, p. 9. Un diplôme du roi Lothaire, en date du 9 février 966, confirme la réforme qui vient d'être accomplie au Mont. *Recueil des Actes de Lothaire et de Louis V*, édit. d'Arbois de Jubainville, Halphen et Lot. Paris, 1908, p. 53.

31. Comme à Fécamp, qui se trouve cité avec le Mont parmi les constructions de Richard I^{er} dans le texte d'Orderic Vital allégué à la note précédente.

32. On sait que ce partage des reliques, qui visait notamment à diviser le risque de vol, est fréquent à cette époque. Voir les exemples de Saint Riquier et de Saint Valérien (Tournus) cités par J. Hubert, *Cryptae inferiores...*, pp. 355-356.